

INTRODUCTION

Ce document présente le résumé écrit des discussions ainsi que le compte-rendu des décisions votées par les Organisations membres lors de la 18ème Conférence européenne du Guide qui s'est tenue du 20 au 23 juillet 2025 en Autriche.

RÈGLES DE PROCÉDURE

Les [Règles de procédure](#) suivies lors de la Conférence régionale étaient celles approuvées par les Organisations membres lors de la 38ème Conférence mondiale en juillet 2023.

QUORUM

Lors de la séance d'ouverture de la Conférence régionale, la présidente régionale a confirmé que le quorum était atteint, ce qui a été le cas lors de toutes les séances de vote.

Un décompte des Organisations Membres présentes a été effectué au début de chaque session de vote de la conférence. Le décompte a été effectué par les scrutateur-ices par le biais de la plateforme de vote.

La liste des Organisations Membres ayant participé à la Conférence régionale figure à l'annexe 1.

RÉSUMÉ DU VOTE SUR LES MOTIONS DE PROCÉDURE

Les Motions de procédure suivantes ont été examinées lors de la Séance d'ouverture de la Conférence régionale. Les quatre Motions de procédure ont été proposées par le Comité régional et nécessitent une majorité simple des voix exprimées par les Organisations Membres titulaires et associées éligibles pour être adoptées.

PROPOSITION DE MOTION	RÉSULTATS DU VOTE
Motion de Procédure A – Confirmation des scrutateurs Les personnes suivantes sont nommées comme scrutateur-ices de la 18e Conférence Européenne du Guidisme : - Alexandros Kordas de Grèce - Carla Schinzel d'Allemagne <i>Voté par consentement général.</i>	MOTION ADOPTÉE
Motion de Procédure B – Confirmation de la Présidente de la conférence régionale Charlotte Makanga, du Royaume-Uni, a été confirmée comme présidente de la 18e Conférence Européenne du Guidisme. <i>Voté par consentement général.</i>	MOTION ADOPTÉE

PROPOSITION DE MOTION	RÉSULTATS DU VOTE
Motion de Procédure C – Confirmation de l'équipe de procédure pour la conférence régionale : Les personnes suivantes ont été confirmées afin de faire partie de l' Équipe de Procédure de la 18e Conférence européenne du Guidisme : • Anne Risør Bachmann Skovsgaard du Danemark (Coordinatrice) • Ebba Källström de Suède • Erin Kelly du Royaume-Uni • Agnes Lopes d'Autriche <i>Voté par consentement général.</i>	MOTION ADOPTÉE
Motion de Procédure D – Confirmation de l'agenda L'agenda de la 18e Conférence européenne du Guidisme, tel qu'il figure dans le document 10C, a été approuvé. <i>Voté par consentement général.</i>	MOTION ADOPTÉE

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

Le programme et l'agenda de la Conférence régionale (Document 10C) peuvent être consultés [ici](#).

Lors de la session « 18e Conférence européenne du Guidisme Session d'ouverture », le Comité régional a présenté le Rapport régional triennal pour la période 2022-2025. Lors de cette session, Anaïs du Mouvement Scout de Suisse a également soulevé des points concernant le règlement intérieur, notant les domaines qui pourraient bénéficier d'une clarification.

Dans la session « Discussion des documents de la conférence », le Comité régional a présenté le Plan d'Action régional triennal pour la période triennale 2026-2028. Eefje Smeulders de Scouting Nederland a remercié le Comité, l'équipe de l'AMGE Europe et les personnes ayant contribué au Plan d'Action. Elle a demandé plus de clarté concernant la décision de réduire les réserves financières, reconnaissant que les économies actuelles sont utilisées pour couvrir les lacunes de financement, mais soulignant l'importance de la planification pour les triennats futurs afin d'assurer la durabilité financière. Teo, de Scouterna, Suède, a souligné la valeur de l'événement proposé pour le Camp de la Boussole, notant l'importance d'accords d'accueil flexibles en fonction de l'Organisation Membre.

Au cours de cette session, les propositions de motions et d'amendements ont également été discutées. Les justifications des propositions de motions et d'amendements se trouvent dans le [Document 7G : Propositions de motions et Propositions d'amendements](#).

Après la présentation de chaque proposition de Motion et d'Amendement, le Président de la conférence a ouvert la discussion et les Organisations Membres présentes ont discuté des propositions de motion et d'amendement avant de voter.

Les Organisations Membres suivantes sont intervenues au cours des discussions :

- Proposition de motion 1 - Pas de commentaires
- Proposition de motion 2 - Scouting Nederland
- Proposition de motion 3 et amendement à la proposition de motion 3 - Scouterna (Les Guides et Scouts de Suède).
- Proposition de motion 4 et amendement à la proposition de motion 4 - Federazione Italiana dello Scautismo.
- Proposition de motion 5 et amendement à la Proposition de motion 5 - Pigespejdernes Fællesråd Danmark & Le Mouvement Scout de Suisse
- Proposition de motion 6 - Fédération allemande des Guides et Scouts, Scouting Nederland & Les Guides et Scouts de Norvège
- Proposition de motion 7 - Girlguiding UK
- Proposition de motion 8 - Pigespejdernes Fællesråd Danmark, Le Mouvement Scout de Suisse & Girlguiding UK
- Proposition de motion 9 déposée - Associação Guias de Portugal
- Déposée Proposition de motion 10 - Pas de commentaires
- Déposée Proposition de motion 11 - Pas de commentaires
- Proposition de motion 12 déposée - Guidisme et Scoutisme en Belgique, Scouting Nederland, Spejdernes Fellesorganisasjon & Girlguiding UK

Au total, 10 Organisations Membres se sont exprimées au cours de la discussion. Parmi les intervenants, au moins 8 sur 14 étaient des jeunes femmes âgées de moins de trente ans au moment de la Conférence.

Au cours de la discussion, les points suivants ont été soulevés et ont été résumés :

- **Motion 2 - Plan d'Action triennal :**
 - Large soutien à l'amélioration de la gouvernance, de la transparence et des processus démocratiques.
 - Questions soulevées concernant l'impact pratique sur les opérations quotidiennes.
- **Motion 3 - Camp de la Boussole :**
 - Discussion sur l'inclusivité et la garantie que tous les OM peuvent participer efficacement au travail conjoint.
 - Reconnaissance de l'intérêt de combler une lacune au sein de l'AMGE ; fort soutien au travail de faisabilité.
 - Accent mis sur l'inclusivité, la flexibilité en matière d'hébergement et le fait de ne pas finaliser les arrangements trop tôt.
- **Motion 4 - Évaluation de la Conférence européenne du Guidisme :**
 - Souhait d'éléments en personne parallèlement au numérique, bien que l'amendement n'ait pas été adopté.
 - Engagement à évaluer les conférences de 2025, y compris l'examen financier et les outils de retour d'information.
- **Motion 5 - Avenir du travail conjoint**
 - Soutien général à l'alignement et au travail conjoint, à condition que l'implication des MO soit préservée.
 - L'accent est mis sur des approches réalistes et réalisables de la collaboration.

- **Motion 6 - Plate-forme d'azimut**
 - Inquiétudes quant à l'utilité, au coût et au manque de soutien de la plateforme.
 - Reconnaissance du potentiel pour favoriser les connexions mais préférence pour des solutions plus sûres et actualisées.
- **Motion 7 - Principes de la politique de Contribution européenne**
 - Soutien au modèle révisé avec une plus grande transparence et une évaluation solide.
 - Engagement exprimé de contribuer au cours de la prochaine période triennale.
- **Motion 8 - Méthode de calcul de la contribution européenne**
 - Avis mitigés : certains soutiennent le statu quo par souci de clarté, d'autres ont exprimé des inquiétudes quant à l'équité et aux réalités financières.
- **Motion 9 – Reflet de nos communautés locales**
 - Fort soutien, l'inclusion étant soulignée comme un principe fondamental qui profite à chaque fille et renforce le mouvement.
 - Accent mis sur la diversité, la clarté et la flexibilité dans le cadre du Plan d'Action triennal.
 - A noté que la responsabilité devrait être partagée avec les comités locaux, qui doivent être activement impliqués et soutenus.
- **Motion 10 - Diversité linguistique**
 - Large soutien à la promotion de la diversité linguistique, formulée comme une déclaration d'encouragement plutôt que d'application.
 - Reconnaissance des dates internationales connexes, des motions antérieures et des limites de la plate-forme ; accent mis sur de petites étapes progressives dans le cadre du mandat de la commission.
- **Motion 11 - Restauration durable et consciente**
 - Soutien à la prise en compte des impacts environnementaux, mais préoccupations concernant les ressources et le contrôle.
 - Préférence pour des orientations sur la planification durable plutôt que pour une évaluation stricte.
- **Motion 12 - Sélection de l'hôte de Roverway**
 - Soutien fort pour rendre l'hébergement plus accessible, en mettant l'accent sur l'équité, la transparence et un processus de prise de décision éthique.
 - Inquiétudes soulevées quant aux inconvénients potentiels pour les petites MO et à la question de savoir si le vote permettrait d'atteindre les objectifs de la motion ; préférence pour un processus de sélection basé sur le contenu.
 - Proposition d'un groupe de travail pour développer un cadre de sélection des hôtes plus équitable, tout en notant que la responsabilité finale reste du ressort de la commission.

RÉSUMÉ DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE MOTIONS ET PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
Proposition de Motion 1 - Adoption du Rapport Triennal Régional, 2023-2025 La Conférence européenne des guides adopte le Rapport triennal régional pour la période triennale 2023-2025 (document de conférence 12). <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité Régional Europe	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	35
				Contre	0
				Abstentions	1
				MOTION ADOPTÉE	
Proposition de Motion 2 - Adoption du Plan d'Action Triennal Régional, 2026-2028 La Conférence européenne des Guides : • adopte le Plan d'Action triennal régional pour la période triennale 2026-2028 tel que détaillé dans le document de conférence 5D; • charge le Comité régional Europe de prendre les décisions stratégiques pour mettre en œuvre le Plan d'Action triennal régional 2026-2028, en fonction des ressources disponibles. <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité Régional Europe	Membres titulaires	Majorité des deux tiers des votes exprimés	Pour	35
				Contre	0
				Abstentions	0
				MOTION ADOPTÉE	
Amendement à la Proposition de Motion 3 - Camp de la Boussole pour les jeunes Membres des Organisations Membres de la Région Europe de l'AMGE Reconnaisant les décisions des Conférences régionales de 2019 et 2022 concernant un camp régional de l'AMGE, ainsi que l'expression d'intérêt pour que la Région Europe propose une offre permettant aux jeunes Membres des Organisations Membres de l'AMGE la possibilité de faire l'expérience de connexions internationales ; La Conférence régionale charge le Comité régional de commencer la planification d'un Camp, en collaboration avec une OM hôte pour les membres de la Région Europe âgés de 13 à 16 ans, où les jeunes participant-es pourront explorer les programmes et l'offre de l'AMGE dans un cadre sûr et international. <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité régional Europe	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	34
				Contre	2
				Abstentions	0
				AMENDEMENT ADOPTÉE	
				Pour	31

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
Proposition de Motion 3 modifiée – Camp de la Boussole pour les jeunes Membres des Organisations Membres de la Région Europe de l'AMGE Reconnaissant les décisions des Conférences régionales de 2019 et 2022 concernant un camp régional de l'AMGE, ainsi que l'expression d'intérêt pour que la Région Europe propose une offre permettant aux jeunes Membres des Organisations Membres de l'AMGE la possibilité de faire l'expérience de connexions internationales ; La Conférence régionale charge le Comité régional de commencer la planification d'un Camp, en collaboration avec une OM hôte pour les membres de la Région Europe âgés de 13 à 16 ans, où les jeunes participant-es pourront explorer les programmes et l'offre de l'AMGE dans un cadre sûr et international. <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité Régional Europe	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Contre	4
				Abstentions	0
				MOTION ADOPTÉE	
Amendement à la Proposition de Motion 4 - Évaluation de la Conférence Européenne des Guides La Conférence européenne du Guidisme 2025 charge le Comité de la Région Europe de procéder à une évaluation structurée, participative et approfondie de la conférence et de partager ses conclusions avec toutes les Organisations Membres (OM) de la Région Europe. Cette évaluation doit: • Inclure un retour d'information sur le format, l'accessibilité, la participation, la mise en œuvre et la représentation intersectionnelle. • Fournir des idées pour les futures conférences régionales de la région Europe. • Servir de base à une discussion globale sur les formats des conférences régionales lors de la Conférence mondiale de 2026. • Inclure une ventilation financière des dépenses et des revenus de l'EGC 2022 qui était en personne et de l'EGC 2025 qui sera un événement en personne avec une gouvernance en ligne. Cette répartition financière devrait inclure tous les coûts de la préparation, de l'exécution et de l'évaluation de la conférence européenne. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec les OM sous forme écrite au moins un mois avant la date limite de remise des motions, soit 4 mois avant le début de la Conférence mondiale 2026. Les résultats de l'évaluation devraient être activement utilisés pour informer la planification des futures conférences régionales dans la Région Europe ainsi qu'informer le niveau Global.	The German Guide and Scout Federation The Polish Scouting and Guiding Association Israel Boy & Girl Scouts Federation The Guides and Scouts of Liechtenstein Comité de Enlace del Guidismo en España Swiss Guide and Scout Movement	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	30
				Contre	3
				Abstentions	3
				AMENDEMENT ADOPTÉE	

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE							
Afin d'éviter une duplication des ressources au sein de l'AMGE, nous recommandons ce qui suit : si certains éléments du champ d'application de l'évaluation proposée sont également couverts par l'évaluation menée par le Conseil mondial, nous conseillons au Comité Europe de consulter le Conseil mondial. La mise en œuvre de ces éléments spécifiques présentés dans cette motion sera considérée comme faisant partie de l'évaluation mondiale uniquement si elle est réalisée de manière approfondie. Dans ce cas, une évaluation supplémentaire de ces aspects spécifiques par le Comité de la Région Europe ne sera pas nécessaire. Néanmoins, ces éléments de l'évaluation devront également être partagés dans le respect du calendrier prévu par cette motion. Si cela n'est pas possible, alors la motion s'applique dans son intégralité et devra être mise en œuvre par le Comité régional Europe. <i>Voté par vote électronique.</i>											
Proposition de Motion 4 modifiée - Évaluation de la Conférence Européenne des Guides La Conférence européenne du Guidisme 2025 charge le Comité de la Région Europe de procéder à une évaluation structurée, participative et approfondie de la conférence et de partager ses conclusions avec toutes les Organisations Membres (OM) de la Région Europe. Cette évaluation doit: • Inclure un retour d'information sur le format, l'accessibilité, la participation, la mise en œuvre et la représentation intersectionnelle. • Fournir des idées pour les futures Conférences régionales de la région Europe. • Servir de base à une discussion globale sur les formats des conférences régionales lors de la Conférence mondiale de 2026. • Inclure une ventilation financière des dépenses et des revenus de l'EGC 2022 qui était en personne et de l'EGC 2025 qui sera un événement en personne avec une gouvernance en ligne. Cette répartition financière devrait inclure tous les coûts de la préparation, de l'exécution et de l'évaluation de la conférence européenne. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec les OM sous forme écrite au moins un mois avant la date limite de remise des motions, soit 4 mois avant le début de la Conférence mondiale 2026. Les résultats de l'évaluation devraient être activement utilisés pour informer la planification des futures conférences régionales dans la Région Europe ainsi qu`informer le niveau Global.	The German Guide and Scout Federation; The Polish Scouting and Guiding Association; Israel Boy & Girl Scouts Federation; The Guides and Scouts of Liechtenstein ; Comité de Enlace del Guidismo en España;	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	<table><tr><td>Pour</td><td>29</td></tr><tr><td>Contre</td><td>3</td></tr><tr><td>Abstentions</td><td>4</td></tr></table>	Pour	29	Contre	3	Abstentions	4	MOTION ADOPTÉE
Pour	29										
Contre	3										
Abstentions	4										

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
Afin d'éviter une duplication des ressources au sein de l'AMGE, nous recommandons ce qui suit : si certains éléments du champ d'application de l'évaluation proposée sont également couverts par l'évaluation menée par le Conseil mondial, nous conseillons au Comité Europe de consulter le Conseil mondial. La mise en œuvre de ces éléments spécifiques présentés dans cette motion sera considérée comme faisant partie de l'évaluation mondiale uniquement si elle est réalisée de manière approfondie. Dans ce cas, une évaluation supplémentaire de ces aspects spécifiques par le Comité de la Région Europe ne sera pas nécessaire. Néanmoins, ces éléments de l'évaluation devront également être partagés dans le respect du calendrier prévu par cette motion. Si cela n'est pas possible, alors la motion s'applique dans son intégralité et devra être mise en œuvre par le Comité Europe. <i>Voté par vote électronique.</i>	Swiss Guide and Scout Movement				
Amendement à la Proposition de Motion 5 - Le futur du travail conjoint En ce qui concerne la recommandation du groupe de travail, la Conférence régionale charge le Comité régional de chercher à renforcer le travail conjoint avec l'OMMS en approchant le Comité européen de l'OMMS en suggérant un Plan d'Action triennal conjoint, basé sur le rapport et les suggestions du groupe de travail conjoint, qui sera présenté à la Conférence régionale européenne de l'AMGE en 2028 pour approbation. La Conférence régionale exhorte le Comité Régional à chercher des solutions et des compromis pour faire face aux différences entre l'AMGE et l'OMMS, ainsi que des alternatives pour égaliser le partenariat en fonction de leurs forces différentes. L'objectif est que cela soit bénéfique pour les deux partenaires en tenant compte du rapport et des suggestions du Groupe de Travail conjoint. <i>Voté par vote électronique.</i>	The Joint Committee of Girl Guides in Denmark, The Girl Guides Association of Cyprus	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	36
				Contre	0
				Abstentions	0
				AMENDEMENT ADOPTÉE	
Proposition de Motion 5 modifiée - Le futur du travail conjoint	The Joint Committee of Girl Guides in	Membres titulaires et associés	Majorité simple des	Pour	34
				Contre	2

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
En ce qui concerne la recommandation du groupe de travail, la Conférence régionale charge le Comité régional de chercher à renforcer le travail conjoint avec l'OMMS en approchant le Comité européen de l'OMMS en suggérant un Plan d'Action triennal conjoint, basé sur le rapport et les suggestions du groupe de travail conjoint, qui sera présenté à la Conférence régionale européenne de l'AMGE en 2028 pour approbation. La Conférence Régionale exhorte le Comité Régional à chercher des solutions et des compromis pour faire face aux différences entre l'AMGE et l'OMMS, ainsi que des alternatives pour égaliser le partenariat en fonction de leurs forces différentes. L'objectif est que cela soit bénéfique pour les deux partenaires en tenant compte du rapport et des suggestions du Groupe de Travail conjoint. <i>Voté par vote électronique.</i>	Denmark, The Girl Guides Association of Cyprus		votes exprimés	Abstentions	0
				MOTION ADOPTÉE	
Proposition de Motion 6 - Évaluation de la plateforme Azimuth dans la Région Europe de l'AMGE La Conférence européenne du Guidisme 2025 charge le Comité de la Région Europe d'étudier les besoins et les ressources - tant financières qu'humaines - au sein de la Région Europe pour faire avancer l'initiative de la Plateforme Azimut. Cette étude devrait : • impliquer une consultation avec les Organisations Membres (OM) afin d'évaluer l'engagement actuel et l'intérêt futur pour la plateforme. • Évaluer la capacité de la région - à la fois financière et humaine - à continuer à soutenir et à développer l'initiative. • Identifier les modèles potentiels pour soutenir ou développer la plateforme, y compris les partenariats possibles ou les mécanismes de partage des ressources. • Veiller à ce que les résultats soient documentés et partagés avec les ministères de la région Europe. Les résultats de l'évaluation devraient être partagés avec les OM sous forme écrite jusqu'à la prochaine conférence régionale (2028). <i>Voté par vote électronique.</i>	The Polish Scouting and Guiding Association, The German Guide and Scout Federation, The Association of Boy Scouts and Girl Guides of Austria	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	19
				Contre	16
				Abstentions	1
				MOTION ADOPTÉE	
Proposition de Motion 7 - Principes directeurs pour la Contribution européenne				Pour	31

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
La Conférence européenne du Guidisme, notant que : - une réflexion approfondie et un engagement intense sur la Contribution européenne ont eu lieu au cours des cinq dernières années ; et - les efforts du Comité pour identifier les Politiques directrices de la Contribution européenne qui englobent les améliorations identifiées par les Organisations Membres tout au long du processus de consultation et dans la politique actualisée de l'AMGE relative aux Cotisations mondiales (2024). Approuve les principes directeurs établis dans la Proposition de Contribution Européenne : 2026-2028 (document de conférence 6C). <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité régional Europe	Membres titulaires	Majorité des deux tiers des votes exprimés	Contre	0
				Abstentions	4
				MOTION ADOPTÉE	
Proposition de Motion 8 - Méthode de calcul de la Contribution européenne La Conférence européenne des Guides, notant que : - la Proposition de Contribution européenne : 2026-2028 (document de conférence n° EGC 6c) établit la Contribution européenne potentielle que chaque Organisation Membre devrait verser au cours de la période triennale 2026-2028 selon les modèles du statu quo et des cotisations de base ; et - l'un ou l'autre modèle permettra de réaliser des investissements régionaux suffisants pour mettre en œuvre le Plan d'Action triennal (document de conférence n° EGC 4c) ; et - la Contribution européenne de la plupart des Organisations Membres diminuera entre 2025 et 2026 ; et - le Comité soutient l'un ou l'autre modèle et invite les Organisations Membres à exprimer leur préférence par le biais de la présente proposition de motion. Adopte le modèle de cotisation de base décrit dans la Proposition de Contribution européenne : 2026-2028 (document de conférence 6C). <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité régional Europe	Membres titulaires	Majorité des deux tiers des votes exprimés	Pour	12
				Contre	20
				Abstentions	3
				MOTION NON ADOPTÉE	
Proposition de Motion déposée 9 - Reflétant nos communautés locales La Conférence régionale charge le Comité régional de soutenir et d'encourager les Organisations membres (OM) à mieux refléter leurs communautés locales en termes de	Guiding and Scouting in Belgium, The Greek	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	26
				Contre	7
				Abstentions	3

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
diversité et de démographie. Parmi les opportunités qui peuvent être explorées, sans s'y limiter : - Dédierun groupe de travail à ce sujet. - Promouvoir et aider à mettre en œuvre les ressources existantes, telles que le Gender and Diversity Toolkit et le Réseau Ouverture. - Fournir un cadre clair de soutien pour aider les Organisations Membres à mieux refléter la diversité présente dans leurs contextes locaux. - Faciliter l'apprentissage entre pairs et connecter les OM par le biais de programmes de mentorat ou d'échanges. Faire un rapport sur les progrès et les résultats lors de la prochaine Conférence régionale. <i>Voté par vote électronique.</i>	Guiding Association			MOTION ADOPTÉE	
Proposition de Motion déposée 10 - Promouvoir la diversité linguistique dans la Région Europe de l'AMGE La Conférence régionale charge le Comité régional Europe de : - Encourager les Organisations Membres à réfléchir et à revoir leurs pratiques et politiques linguistiques actuelles, dans le but de s'assurer que la diversité linguistique et l'inclusion sont intégrées dans leurs activités, leur matériel éducatif et leurs stratégies de sensibilisation. Cette réflexion doit tenir compte des différents contextes linguistiques de la région, y compris la présence de langues régionales, minoritaires, menacées et signées, et permettre à chaque Organisation Membre d'aborder ces questions en tenant compte de ses réalités nationales ou locales. - Promouvoir la visibilité et l'inclusion active des langues régionales, minoritaires et en danger en célébrant des dates clés telles que le 26 septembre, la Journée européenne des langues, et le 21 février, la Journée internationale de la langue maternelle. - Demander aux représentants de l'AMGE au Forum européen de la Jeunesse (YFJ) de suivre activement et de rendre compte des progrès et des résultats du travail découlant de la motion « Plaider en faveur de la diversité linguistique pour rendre l'Europe plus forte », qui a été adoptée par l'Assemblée générale du Forum européen de la Jeunesse en novembre 2024, en veillant à ce que la diversité linguistique reste une priorité significative et durable au sein de l'agenda européen de la jeunesse. <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité de Enlace del Guidismo en España	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	16
				Contre	17
				Abstentions	3
				MOTION NON ADOPTÉE	

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
Proposition de Motion déposée 11 - Vers une restauration durable et consciente lors des événements de l'AMGE La Conférence régionale charge le Comité régional de lancer un processus d'évaluation des pratiques en matière d'alimentation et de restauration lors des événements et Conférences régionaux. Ce processus devrait évaluer les impacts environnementaux, sociaux et sanitaires des modèles de restauration actuels et explorer des alternatives qui donnent la priorité aux produits locaux et de saison, aux régimes à base de plantes et à faible impact, aux options alimentaires plus saines et plus durables : • Les produits locaux et de saison, • Les régimes à base de plantes et à faible impact, • Des options alimentaires plus saines et plus durables. • L'évaluation doit inclure des recommandations pour les pratiques futures en accord avec les valeurs de durabilité de l'AMGE. Cette évaluation doit être terminée et partagée avec les OM avant la prochaine Conférence régionale européenne . <i>Voté par vote électronique.</i>	Comité de Enlace del Guidismo en España, Swiss Guide and Scout Movement, The Greek Guiding Association	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	15
				Contre	17
				Abstentions	3
				MOTION NON ADOPTÉE	
Proposition de Motion déposée 12 - Assurer l'avenir de Roverway : gouvernance, responsabilité et participation inclusive La 18ème Conférence de la Région Europe de l'AMGE, • affirmant que les futures éditions de Roverway seraient enrichies en permettant à davantage d'Organisations Membres d'accueillir l'événement, y compris celles qui sont actuellement limitées par leur capacité organisationnelle, l'absence d'un cycle d'événement prévisible et un soutien insuffisant pour le renforcement des capacités et la préparation institutionnelle ; • estimant que le développement continu, la durabilité et le succès de Roverway dépendent d'une appropriation partagée, d'une prise de décision inclusive et d'une clarté en matière de gouvernance et de soutien aux hôtes ; • notant que les Organisations Membres doivent avoir la capacité d'évaluer, de débattre et de décider des candidatures pour l'accueil de l'événement de manière transparente, éthique et responsable ; • estimant que les Organisations Membres devraient être pleinement impliquées dans le processus de prise de décision concernant l'accueil ; Demander au Comité régional de l'AMGE pour l'Europe de :	Girlguiding, UK Malta Girl Guides, Pfadfinder und Pfadfinderinn en Österreichs, Comité de Enlace del Guidismo en España,	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	21
				Contre	13
				Abstentions	2
				MOTION ADOPTÉE	

PROPOSITION DE MOTION	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE
- de transformer le processus de sélection des hôtes de Roverway en un processus ouvert à toutes les Organisations Membres éligibles pour soumettre des propositions, la décision finale étant prise par le biais d'un processus de vote clair et démocratique par les Organisations Membres de la Conférence Europe de l'AMGE et de la Conférence européenne du Scoutisme. Cette approche permettra aux Organisations membres d'évaluer et de voter sur les offres en fonction de leurs propres priorités, en alignant la sélection sur les pratiques transparentes et participatives utilisées pour d'autres événements majeurs. - établir un cycle prévisible de l'événement et fournir un soutien aux Organisations Membres afin de leur permettre d'être en mesure de se porter candidates pour accueillir les futures éditions de l'événement. - veiller à ce que la présente résolution prenne effet dès son adoption et guide la planification et l'organisation de la prochaine édition de Roverway. - de superviser la mise en œuvre de la présente résolution et de rendre compte des progrès réalisés aux Organisations Membres au cours de la période triennale. <i>Voté par vote électronique.</i>				

ÉLECTION DU COMITÉ RÉGIONAL, 2025-2028

PROPOSITION DE MOTION	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
La Conférence régionale ratifie l'élection des six candidates suivantes en tant que Membres du Comité régional 2025-2028 (par ordre alphabétique des noms de famille) : ● Caroline Brown – <i>Girlguiding UK</i> ● Maëlle Chapuis-Mirol – <i>Fédération du Scoutisme Français</i> ● Ronja Kok – <i>Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (PPÖ)</i> ● Olivia Solman – <i>Scouterna – The Guides and Scouts of Sweden</i> ● Koraline Van Dijk – <i>Scouting Nederland</i> ● Kety Zhvania-Tyson – <i>Sakartvelos Gogona Skautebis Asociacia Dia</i> Et les personnes régionales approuvées : 1. Signe Gertz Jensen – <i>Pigespejdernes Fællesråd Danmark</i> 2. Jeanelle Camilleri – <i>Malta Girl Guides</i> <i>Voté par vote électronique.</i>	Membres titulaires	Majorité des deux tiers des votes exprimés	Pour	36
			Contre	0
			Abstentions	0
			MOTION ADOPTÉE	

Annexe 1: Organisations Membres qui ont participé à la Conférence régionale

Pays	Adhésion
Albania	Associé
Armenia	Titulaire
Austria	Titulaire
Azerbaijan	Titulaire
Belarus	Titulaire
Belgium	Titulaire
Croatia	Titulaire
Cyprus	Titulaire
Czech Republic	Titulaire
Denmark	Titulaire
Estonia	Titulaire
Finland	Titulaire
France	Titulaire
Georgia	Titulaire
Germany	Titulaire
Greece	Titulaire
Iceland	Titulaire
Ireland	Titulaire
Israel	Titulaire
Italy	Titulaire
Liechtenstein	Titulaire
Luxembourg	Titulaire
Malta	Titulaire
Monaco	Titulaire
Netherlands	Titulaire
Norway	Titulaire
Poland	Titulaire
Portugal	Titulaire
Russia	Titulaire
Slovakia	Titulaire
Slovenia	Titulaire
Spain	Titulaire
Sweden	Titulaire

Pays	Adhésion
Switzerland	Titulaire
Türkiye	Titulaire
Ukraine	Titulaire
United Kingdom	Titulaire